

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VIEUX-VY SUR COUESNON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle du conseil municipal,

Le 04 avril 2019 à 19H30

Affiché, le 25 mars 2019

Le Maire

Pascal DEWASMES

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera :

Le jeudi 04 avril 2019 à 19H30, salle du conseil municipal

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte Administratif 2018 - Assainissement
2. Compte Administratif 2018 - Commune
3. Compte de gestion 2018 - Assainissement
4. Compte de gestion 2018 - Commune
5. Affectation du résultat 2019 - Assainissement
6. Affectation du résultat 2019 - Commune
7. Subvention 2019 au CCAS
8. Subventions 2019 aux associations
9. Taux d'imposition 2019
10. Budget primitif 2019 – Assainissement
11. Budget primitif 2019 - Commune
12. Participation financière Ocspac – Tickets sport vacances de Noël 2018
13. Participation financière Ocspac – Tickets sport vacances d'hiver 2019
14. Participation financière ALSH Andouillé Neuville
15. Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial et création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
16. Convention de rétrocession - Lotissement privé « La Grange »
17. Reversement à la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones d'activités intercommunales
18. Reversement à la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné de la taxe d'aménagement sur les zones d'activités intercommunales
19. Revalorisation des frais de déplacements
20. Projet Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – avis
21. Questions diverses